

Pithiviers, le 25 février 2020



Monsieur le Préfet
Préfecture du Loiret
181 Rue de Bourgogne
45042 ORLEANS CEDEX



358

Affaire suivie par Jean-Christophe MARTIN

N/REF : MB/BD/9/2020

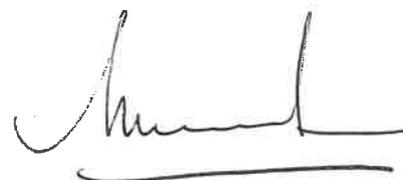
Objet : Avis de la CLE du SAGE Nappe de Beauce – DIG comportant une demande d’AE au titre de l’article L. 181-1 sur le bassin du Puiseaux-Vernisson

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 29 janvier 2020, vous sollicitez l’avis de la Commission Locale de l’Eau (CLE) du SAGE de la Nappe de Beauce sur le dossier de demande d’autorisation environnementale déposé par l’EPAGE du Bassin du Loing concernant des travaux de déconnexion de plans d’eau sur cours dans le bassin du Puiseaux-Vernisson.

Après examen du dossier que vous m’avez transmis, je vous informe que je n’ai aucune remarque particulière à formuler et que ce projet ne présente pas d’incompatibilité avec les orientations du PAGD ni de non-conformité avec le règlement du SAGE Nappe de Beauce.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l’assurance de mes salutations distinguées.



Monique BEVIERE
Présidente de la CLE
du SAGE Nappe de Beauce